

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 17 décembre 2020

### Installation du comité régional de suivi du plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine

**Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, **Isabelle MARTEL**, directrice régionale des finances publiques, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, **ont installé ce mercredi 16 décembre 2020, le comité régional de suivi des mesures du plan France Relance.**

Réunissant les collectivités locales, les partenaires sociaux, les représentants des milieux socio-professionnels, les opérateurs, tels que la Banque des Territoires ou encore la Banque publique d'investissement, ainsi que les services de l'État et du conseil régional, il aura pour principales missions :

- d'informer l'ensemble des acteurs locaux des modalités de mise en œuvre du plan ;
- de suivre l'avancement des projets dans les territoires ;
- d'identifier et de résoudre les points de blocage éventuels.

**Le dialogue et la concertation la plus large possible avec tous les acteurs** seront les maîtres-mots de la méthodologie qui sera celle de l'État et du conseil régional dans la mise en œuvre de *France Relance*. Ce comité sera décliné dans chaque département sous l'égide des préfets.

Voulu par le Président de la République en réponse à la crise sanitaire et économique, *France Relance* doit bâtir la France de 2030. **100 milliards d'euros sont mobilisés à travers France Relance dont 40 milliards issus de l'Union Européenne.** Trois priorités structurent cet ambitieux plan : l'écologie (30 milliards d'euros), la compétitivité (34 milliards d'euros) et la cohésion (36 milliards d'euros).

Sans être exhaustif, France Relance a déjà produit ses premiers effets en Nouvelle-Aquitaine :

- 10 entreprises régionales sont lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Elles bénéficieront d'un soutien de l'État de **6,4 millions d'euros**. [En savoir plus.](#)
- 23 projets sont lauréats des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique et bénéficieront d'un soutien de l'État de **près de 18 millions d'euros**. [En savoir plus.](#)
- Dans le cadre du dispositif « 1 jeune 1 solution », **58 millions d'euros** supplémentaires ont été versés par l'État au conseil régional pour la formation en Nouvelle-Aquitaine.
- **9 millions d'euros** sont mobilisés par l'État pour la sauvegarde et l'entretien des cathédrales de Bayonne, La Rochelle et Limoges. [En savoir plus.](#)
- 337 projets ont été retenus pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en Nouvelle-Aquitaine pour **220,7 millions d'euros**. [En savoir plus.](#)

Parallèlement à ces premiers résultats, **un accord régional de relance 2021/2022**, qui sera voté en fin de semaine par le conseil régional, permettra de mobiliser **2,8 milliards d'euros de crédits** de l'État et de la Région.

Retrouvez toute l'actualité du plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine et les appels à projets en cours sur [le site internet des services de l'État en région Nouvelle-Aquitaine](#)

**Plus d'informations sur [francerelance.gouv.fr](https://francerelance.gouv.fr)**

#### Contacts presse

Préfecture de région : Sophie BILLA ou Agathe NOUGUE – 05 56 90 60 18 ou [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

DRFIP : Yuna SERRANOU – 05 56 90 50 12 ou [drfip33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:drfip33@dgfip.finances.gouv.fr)

Conseil régional : Rachid BELHADJ – 05 57 57 02 75 ou [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)